

## **Programme d'inauguration de la mairie**

Coupure du traditionnel ruban d'inauguration. Allocution du maire et des autorités protocolaires.

### **Discours de M. le Maire**

M.

M. le Sous-Préfet

M. le conseiller Départemental et Président de la Communauté de communes de la côte d'albâtre, cher Jérôme

Mme et MM, les élus des communes voisines,

M. le maire honoraire, cher Hubert

MM. les représentants de la Gendarmerie, Capitaine RENAUX Commandant adjoint de la compagnie de Fécamp et Capitaine BOURDEAUX de la COB de St Valery

MM. les représentants des sapeurs-pompiers,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et agents communaux

Mesdames et Messieurs les représentants des associations,

Chères Mannevillaises et Mannevillais, Chers amis,

Je voudrais tout d'abord excuser M. Xavier Batut, député, Mme Catherine Morin-Dessailly et M. Pascal Martin, sénateurs, M. Bellanger Pdt du Dpt représenté par M. Jérôme LHEUREUX conseiller départemental, Mme Sineau Patry Conseillère Départementale, M. Frédéric Lejeune, maire adjoint, M. Guillaume LEJEUNE, conseiller municipal, ainsi que M. Olivier BELLET notre maître d'œuvre.

Dans le parcours d'un élu local, c'est un évènement important qui n'arrive qu'une fois, sauf d'avoir une longévité exceptionnelle. On n'inaugure pas tous les jours une nouvelle mairie. Laissez-moi vous dire combien mon émotion est grande en ce jour que je partage avec toute mon équipe.

Avec ces nouveaux locaux, nous avons voulu mettre à disposition de nos concitoyens un lieu de proximité, de convivialité, de rencontre, d'écoute et d'informations. On dit souvent que la mairie est la maison commune, cela souligne combien ce moment représente un temps fort pour nous tous.

Mais l'inauguration de ce bâtiment n'est pas seulement un temps symbolique. C'est d'abord et avant tout un évènement marquant pour notre commune et ses habitants à qui ces nouveaux locaux sont destinés. Ce site qui fait partie de notre patrimoine a une histoire, nous allons vous la conter dans un instant.

Vous allez donc découvrir ces locaux dont nous avons pris possession mi-janvier, afin de pouvoir libérer l'ancienne mairie qui fut elle-même l'ancienne école des garçons, et mettre les locaux en location, ce qui est fait depuis le 1<sup>er</sup> avril. Notre nouvelle mairie offre de plus grandes possibilités fonctionnelles pour nos agents et élus. Au bout du compte, notre objectif à travers ce bel outil, est d'améliorer encore le service rendu à nos habitants.

Cette réalisation découle d'une volonté commune de l'équipe municipale du précédent mandat et celle de l'actuelle, que je dois saluer pour la qualité de leur engagement et leur volontarisme.

Afin de vous présenter notre commune je vais passer la parole à Mme Lemonnier notre deuxième adjointe :

**« Au 13<sup>ème</sup> siècle, le canton des Plains est créé dans une zone située entre les vallées de la Durdent et du Dun. Plusieurs villages se constituent et s'organisent, ils portent tous le qualificatif « es plains, et seuls Saint Riquier et Manneville le conserveront. Aujourd'hui notre territoire s'étend sur 640 hectares avec une frange littorale de deux kilomètres. Notre population est toujours en légère augmentation pour atteindre 361 habitants en comptabilisant les résidences secondaires soit une quarantaine, mais à ce jour, il n'y a plus de terrains à bâtir sur notre commune. Nous travaillons aujourd'hui avec la Communauté de communes à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui j'espère nous permettra de disposer de quelques surfaces constructibles. Commune dynamique avec ses deux associations et sa commission animations fêtes et cérémonies, qui proposent chaque année un programme copieux et varié pour le plus grand bonheur de nos habitants. Notre activité économique est surtout agricole avec cinq exploitations, une entreprise de tx agricole et TP, une entreprise de peinture, deux entreprises de travaux de maçonnerie, rénovation et aménagement, et un centre équestre.**

**Des hébergements touristiques complètent cette offre, gîtes et chambre d'hôtes permettent d'accueillir entre autres les randonneurs du GR21 et les cyclotouristes de la « voie cyclable départementale » qui font souvent halte aux abords de la mare.**

**Pour terminer cette présentation, un peu d'histoire sur ce bâtiment, ancien presbytère qui fut construit en 1856 grâce au Chanoine Charles Ouin la Croix bienfaiteur de notre commune. En effet ce personnage qui naquit dans la commune en 1817, après de brillantes études religieuses, fut nommé secrétaire général de la grande aumônerie de Napoléon III en 1853. Mais il n'oublia pas sa chère commune natale. Il veut lui prouver cette affection durant de nombreuses années par des dons de toute espèce et des interventions dans les sphères parisiennes. Ces actions se partagent entre un programme de constructions bénéfiques à l'ensemble de la population villageoise et à la mise en place de témoignages religieux et culturels. On peut retenir parmi ses réalisations : écoles de filles et garçons, une mairie, une épicerie, et bien sûr le presbytère. Il s'est éteint en 1879 et repose dans le cimetière communal. »**

Je reviens sur cette réhabilitation qui a nécessité une mise aux normes actuelles : thermiques, énergétiques, informatiques, et d'accessibilité afin de répondre aux besoins de nos concitoyens en les recevant en toute sécurité et confidentialité. La démarche HQE a été souhaitée et respectée tout au long du processus d'étude et de réalisation des travaux, de sorte que notre Mairie réponde à la réglementation. Elle a été réalisée dans le souci du respect de l'environnement par le choix des matériaux et matériels utilisés.

Nous avons été aidés par un Assistant à Maitrise d'Ouvrage, Seine -Maritime Attractivité, pour l'élaboration du cahier des charges du concours d'architecture. M. BELLET, notre maître d'œuvre du cabinet d'architecture LNB de Rouen a ainsi été retenu, son projet ayant répondu aux attentes de l'équipe municipale : conserver l'aspect traditionnel du bâtiment tout en l'agrandissant avec une annexe contemporaine. Au rez-de-chaussée ont été créés deux bureaux, une salle de mariage mais qui peut aussi être modifiée en fonction du besoin, ainsi qu'un local de réserve. A l'étage sont aménagés des bureaux et salles de réunion et d'archives. Après quelques réunions, réflexions, et recherche de financements, le chantier a pu démarrer le 4 janvier 2022 pour se terminer le 18 octobre de cette même année. La crise sanitaire était encore présente et je remercie notre maître d'œuvre et les entreprises d'avoir fait le maximum pour respecter au mieux les délais et maîtriser les coûts.

Sans les financeurs de cette opération, notre municipalité n'aurait pu entreprendre de tels travaux. Pour un budget total de 394 000€ HT, 20 % reviennent à la commune qui supportera cette charge tout en maintenant l'équilibre budgétaire. Merci à l'Etat dans le cadre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux, et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local. Ce dossier était inscrit au contrat de territoire. Merci au Département, représenté aujourd'hui par Jérôme LHEUREUX, Conseil Départemental, et merci à la CCCA, qui ont participé à la réussite de notre projet.

Merci aux entreprises qui ont œuvré sur ce projet :

- Gros œuvre, carrelages : Ent SNCR de St Ouen le Mauger
- Charpente, couverture, bardage : SAS Vallée Constructions Services à Longueville sur Scie
- Menuiseries extérieures : SM Bâtiment à Epouville
- Plâtrerie-Menuiseries intérieures : Ent Bruno MORICE à Louvetot
- Electricité : Ent ELOY à St Laurent en Caux
- Plomberie-chauffage, ventilation, sanitaires : Ent. HARLIN Energie à Luneray
- Peinture, Revêtement de sol : DDS Peinture à DEVILLE les ROUEN
- Aménagements extérieurs : La Grainvillaise à Grainville la Teinturière
- M. Poisson de Delta fluides

Je remercie Jean-Jacques PAU, membre de la commission travaux, Serge SCORNET, conseiller municipal délégué aux travaux et toute son équipe de bénévoles, pour leur implication dans le suivi du chantier, et les petits travaux d'aménagement annexes. Je remercie enfin l'équipe municipale tout entière et notre secrétaire Fanny DELAIRE pour la recherche des financements et le suivi administratif des dossiers. Et enfin merci aux membres de la commission animation pour l'organisation de cette journée.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre attention.